

Merci Monsieur le Président,

Ma question s'adresse à Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Premier Ministre,

La faillite que vous avez dénoncée, c'est aussi celle des comptes sociaux : 8, 7 milliards d'euros pour 2006, 11 milliards prévus en 2007 ! Cette faillite, c'est la vôtre car c'est depuis 2002 que la sécurité sociale, année après année, bat des records de déficit. Cet échec, c'est celui de la succession de vos plans d'austérité qui plombent le pouvoir d'achat des Français et des malades sans rien régler au fond : augmentation de la CSG, augmentation de la CRDS, non remboursement d'un euro sur les consultations, de 18 euros sur les actes lourds en plus du forfait hospitalier, non remboursé, qui passe à 16 € ! Vous annonciez le sauvetage de la sécu, vous avez organisé son naufrage ! Et vous récidivez, en instaurant une nouvelle taxe, la taxe sur les malades ! Il fallait y penser ! Car les franchises, c'est bien cela : une énième taxe, de 50 €, que vont devoir payer les malades pour se soigner ! Une énième taxe qui, comme toutes les autres ne marchera pas ! Une énième taxe que vous augmenterez donc, sitôt les municipales passées ! Mais aujourd'hui, M. le Premier Ministre, vous vous préparez à un véritable choc de défiance : les Français ne veulent pas des cadeaux fiscaux pour les riches et des impôts pour les autres. Alors ma question est simple : alors qu'un Français sur 8 et un jeune sur 4 renoncent à se soigner parce que c'est trop cher, comment pouvez-vous taxer les malades, alors que l'inefficacité de ces franchises a largement fait ses preuves ?